

Réseau  
Oise



À PARTIR DU  
04/09/2017

TOUT PUBLIC  
CIRCULE UNIQUEMENT  
EN PÉRIODE SCOLAIRE

# Établissements de Gournay en Bray

**ATRIOM**

**oise MOBILITÉ**  
Simplifiez vos déplacements  
[oise-mobilite.fr](http://oise-mobilite.fr)  
0970 150 150



Région  
Hauts-de-France

> **ALLER** > Établissements de Gournay en Bray

Course n° 11765 10822 10823

Période scolaire		L m Me J V			
Particularités					
COMMUNE	ARRÊT				
GISORS	Gare SNCF		7:00		
	Cité Saint Charles		7:05		
ÉRAGNY SUR EPTE	Centre		7:08		
	Parc			7:25	
SÉRIFONTAINE	La vigne		7:13		
	Mairie		7:15		
LALANDE EN SON	Les Pommiers		7:20		
TALMONTIERS	les landes			7:31	
	Mairie			7:33	
PUISEUX EN BRAY	Centre	6:50			
	Le but david	6:55			
	Les Binaux	6:58			
	Le mont de Fly	7:00			
	Les Boulards	7:08			
SAINT PIERRE ES CHAMPS	Les Frères Jean	7:10			
	Le Catelet Lotissement	7:20			
	Mairie	7:25			
	Mairie	7:26			
Montel	7:30				
CANNY SUR THERAIN	Sainte Paterne				7:22
SAINT SAMSON LA POTERIE	Centre				7:25
HERICOURT SUR THERAIN	RD133				7:28
FONTENAY TORCY	Gare				7:30
SULLY	Gare				7:32
	RD133				7:34
ESCAMES	Hemecourt				7:36
SONGEONS	Eglise				7:39
BUICOURT	La Briqueterie				7:43
FERRIERES EN BRAY	Les Valembours				7:50
GOURNAY EN BRAY	Collège Saint Hildevert	7:40	7:40	7:45	7:55
	Collège Rollon	7:45	7:42	7:47	8:00

< **RETOUR** < Établissements de Gournay en Bray

Course n° 11766 10830 10832 10827 10828 11767

Période scolaire		Me	Me	Me	Me	L m J V	L m J V	L m J V	L m J V
Particularités									
COMMUNE	ARRÊT								
GOURNAY EN BRAY	Collège Rollon								17:00
	Collège Saint Hildevert	12:20	12:20	12:20	16:30	16:50	16:40	17:05	16:40
	Collège Rollon	12:30	12:30	12:30		17:00	16:50		16:55
SAINT PIERRE ES CHAMPS	Mairie				16:45				
	Les Binaux				16:55				
TALMONTIERS	Mairie		12:43		17:05	17:15	17:05		
	les landes					17:17	17:07		
LALANDE EN SON	Les Pommiers		12:48			17:27			
SÉRIFONTAINE	Mairie		12:53		17:15	17:34			
	Stade						17:12		
	Parc Duclos						17:14		
ÉRAGNY SUR EPTE	La vigne					17:36	17:16		
	Centre		12:58			17:41	17:21		
	Cité Saint Charles		13:01			17:43			
GISORS	Gare SNCF		13:08		17:25	17:45			
	Lycées						17:30		
SAINT PIERRE ES CHAMPS	Montel	12:41						17:10	
	Mairie	12:43						17:12	
	Le Catelet Lotissement	12:45						17:16	
	Les Binaux	12:51							
	Les Frères Jean	12:53						17:18	
	Les Boulards	12:54						17:21	
	Le mont de Fly	13:00						17:24	
	Les Binaux							17:29	
PUISEUX EN BRAY	Le but david	13:08							
	Centre	13:12						17:53	
BUICOURT	La Briqueterie			12:46					17:11
SONGEONS	Eglise			12:50					17:15
ESCAMES	Hemecourt			12:53					17:18
	RD133			12:55					17:20
SULLY	Gare			12:58					17:23
FONTENAY TORCY	Gare			13:00					17:25
HERICOURT SUR THERAIN	RD133			13:02					17:27
SAINT SAMSON LA POTERIE	Centre			13:05					17:30
CANNY SUR THERAIN	Sainte Paterne			13:08					17:33

# INFORMATIONS VOYAGEURS

## Tarifs

### VOYAGES OCCASIONNELS

Billet unitaire .....	3 €
Carnet de 10 trajets .....	15 €

### VOYAGES RÉGULIERS

Abonnement mensuel jeune (- de 26 ans) .....	20 €
Abonnement mensuel .....	40 €
Abonnement annuel scolaire (1 A/R par jour) .....	gratuit

Pour s'inscrire télécharger le formulaire sur **oise-mobilite.fr** (frais de dossier 50 € si collégien, 80 € si lycéen)



Le « PASS Oise Mobilité » est un titre de transport unique utilisable sur l'ensemble des réseaux de transport de l'Oise.

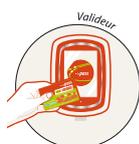
## EN CAS DE CONTRÔLE ?

Durant le mois de septembre, une tolérance est accordée à l'élève inscrit au transport scolaire n'ayant exceptionnellement pas « validé » son Pass Oise Mobilité dans l'autocar ou ne l'ayant pas en sa possession. Un courrier lui expliquant de nouveau les règles d'accès à bord lui sera adressé.

Passé ce délai de tolérance, celui-ci devra acheter un billet unitaire de 3 € lors de sa montée dans le car. Pour les collégiens ne pouvant s'acquitter du prix d'un billet, l'accès au car ne leur sera pas refusé mais ils s'exposeront à une verbalisation. En revanche, pour les lycéens, sans régularisation d'une situation de fraude sous 15 jours après une verbalisation, l'accès au car leur sera refusé (conformément au règlement intérieur d'un bip sonore : je peux passer, je suis en règle applicable sur le réseau départemental de l'Oise).

## Pour être en règle, il faut VALIDER son titre de transport !

**ATTENTION :**  
il est impératif  
de valider votre PASS  
à chaque montée  
dans le bus sous peine  
d'une amende.



1. Je monte à l'avant du véhicule.
2. Je « valide » mon PASS ou mon Billet « sans contact » sur le valideur ou le pupitre conducteur.
3. Lorsque la lumière verte s'allume accompagnée d'un bip sonore, je suis en règle !

## Service assuré par

ATRIOM DU BeauvaisIS 47 Rue Corréus BP 20549 60005 Beauvais CEDEX Tél. : 03 44 48 70 08 Email : atriom.Beauvaisis@transdev.com

## RESTEZ CONNECTÉS !



Alerte perturbation  
par SMS ou email !

**oise-mobilite.fr** > mon espace



Achetez vos titres  
de transport



Flashez le Qrcode  
aux points d'arrêts !



Téléchargez  
l'application  
Oise Mobilité sur votre  
téléphone !